

Former un professeur d'anglais : retour d'expérience sur la construction du continuum L3–MEE en Lorraine

*Quels équilibres entre expertise disciplinaire et
professionnalisation ?*

Héloïse Parent- Université de Lorraine

heloise.parent@univ-lorraine.fr

Un changement beaucoup plus profond qu'un simple CAPES descendu au niveau L3

Le master MEE permet :

- à l'issue de la réussite au concours en fin de licence, une formation professionnalisante rémunérée
- une alternance forte
- une consolidation disciplinaire pendant la professionnalisation

1. Au niveau de la licence

La réforme ne supprime pas la nécessité d'un solide cursus universitaire en anglais.
La réforme déplace la professionnalisation.

Parcours *Enseigner au collège et au lycée* :

- consolider le socle disciplinaire en vue de préparer le concours
- bâtir un socle commun à l'université sur le volet transversal avec un module transversal préparatoire à l'épreuve de l'entretien piloté par l'INSPE
- assurer le continuum Licence-Master

Volumétrie UE/ECTS

- bâtir un vrai parcours de formation
- ne pas obérer les chances d'entrée en master disciplinaire
- = L2 : 3 ECTS/sem (24h de formation)
- = L3 : 3 à 6 ECTS/sem dont le module transversal de l'INSPE (3ects, 24h)
- = forte mutualisation sur l'existant

-
- Que doit devenir une licence d'anglais lorsqu'elle devient aussi, de fait, le premier étage d'une formation au métier d'enseignant pour une partie de ses étudiants ?
 - Y-a-t 'il un risque de tension entre une licence conçue comme formation universitaire en anglais et une licence (L3) perçue comme prépa-capes?

2. Master métiers de l'enseignement et de l'éducation – Anglais

Éléments de cadrage :

- M1 MEE : 530 heures de formation - 12 semaines de stage - stage d'observation et de pratique accompagnée.
 - M2 MEE : 250 heures de formation - 18 semaines de stage en responsabilité - le fonctionnaire stagiaire est 50 % en formation / 50 % en établissement
 - Quatre blocs de formation et de compétences :
 1. Maîtriser et enseigner la discipline
 2. Adapter sa pratique à la diversité des élèves
 3. Agir dans la communauté éducative et le service public
 4. Développer sa pratique professionnelle (on garde dans le bloc 4 une initiation à la recherche en lien avec la pratique)
 - Place du disciplinaire dans le référentiel de formation
- schéma matriciel

→ schéma matriciel

BC1 - *Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s).*

378h en M1

146h en M2

3 séries de modules :

SM1 - *Mobiliser et articuler les savoirs disciplinaires et la didactique de la discipline* pour concevoir des situations d'apprentissage pertinentes et selon les niveaux scolaires d'enseignement

= 192h en M1 - **74h en M2**

SM2 - *Transposition didactique et mise en oeuvre d'un enseignement disciplinaire* (programmer, organiser et structurer les apprentissages dans le domaine disciplinaire en intégrant de manière pertinente les outils numériques)

= 88h en M1 - 34h en M2

SM3 - *Conduire, réguler et évaluer* (rendre accessible, différencier, adopter une pluralité d'approches)

= 62h en M1 - 26h en M2

(+ heures d'auto-formation + heures de Pratiquer une Langue Culture Etrangère)

Mise en œuvre à l'Université de Lorraine :

- Délégation de mise en œuvre des formations aux composantes / Parcours MEE anglais au sein des composantes Arts Lettres et Langues (Metz, Nancy) pour la partie disciplinaire et recherche de la maquette (bloc 1 et 4).

- Articuler les temps de formation disciplinaire et transversale

- Articuler formation des enseignants de la voie générale et technologique / voie professionnelle (MEE Lettres-Anglais à Metz).

- Déclinaison disciplinaire du schéma matriciel (maquette de formation et d'évaluation)

- Collaboration avec l'inspection académique disciplinaire

- Porosité entre le renforcement disciplinaire et la professionnalisation

- Taux d'intervention augmenté des praticiens professeurs d'anglais du 2^d degré (parcours anglais : **231h**)

= Renforcement des compétences disciplinaires + professionnalisation renforcée

! Risque du morcellement des modules d'enseignement disciplinaire

3. Enjeux en vue d'un RETEX à moyen terme

- Niveau disciplinaire des professeurs d'anglais :
 - CAPES à bac+3 + 2 années de master professionnalisantes = niveau professionnel et disciplinaire équivalent ou supérieur à l'ancien parcours bac+5 ?
 - Que signifie être professeur d'anglais expert de sa discipline ?
 - Prise en compte de l'hétérogénéité possible des lauréats qui arrivent avec des parcours disciplinaires différents
- Place des praticiens du second degré :
 - Approfondissement de l'anglais « universitaire » et de l'anglais « professionnel »
 - Transversalité et perméabilité des modules d'enseignement
 - Retour terrain dans les enseignements – circulation des objets regardés entre enseignements disciplinaires et stage.
- Mobilité

-
- Indicateurs permettant d'évaluer si la formation permet réellement d'atteindre, en sortie, le niveau disciplinaire attendu d'un enseignant d'anglais.
 - La professionnalisation précoce permet-elle de construire plus efficacement l'autonomie professionnelle (auto-formation sur le volet disciplinaire) ?
 - disciplinaire /professionnel : deux dimensions intégrées de la formation ?
 - La réforme aura-t-elle transformé la manière dont nous formons un enseignant d'anglais et donc le profil de l'enseignant ?